



CAMPAGNE CROIX-ROUGE FRANÇAISE



Notre entreprise **Olympe Group** est mandatée par l'association afin de présenter les actions menées par la Croix-Rouge française et faire appel à la générosité du public.

C'est pourquoi, par la présente, et en vertu de la loi N°91-772 du 7 août 1991 (art 3 alinéa 1), nous déclarons notre intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation en porte-à-porte à MARQUEFAVE du 04 août 2025 au 30 août 2025, à raison de 3 jours maximum durant cette période, du lundi au samedi, en journée jusqu'à 21h00.

Afin de vous rassurer et de rassurer vos administrés, nos équipes seront parfaitement identifiables grâce à un **badge** et une **tenue aux couleurs de la Croix-Rouge française**.

Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin et s'engageront à donner X euros par mois par prélèvement automatique ou plus si elles le désirent.

Ces visites ne font en aucun cas l'objet d'une quête en espèce ou en chèque.

La Croix-Rouge française a plus que jamais besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour continuer à mener ses missions. C'est pourquoi nous vous joignons également un poster que vous pouvez publier sur vos réseaux sociaux et **panneaux lumineux**, ce qui nous apporterait la plus grande aide.